

# GR MAUD

Golfe de St Tropez



Bulletin municipal  
Edition janvier 2013

# Sommaire

Le mot du maire : Au fil des saisons,  
Grimaud se transforme, grandit, évolue. 3

Au fil du temps et des générations,  
chacun à Grimaud peut trouver  
le moyen de s'épanouir 4

Au fil des jours : quand Grimaud  
rime avec solidarité 6

Au fil des jours : de la solidarité  
à l'action 7

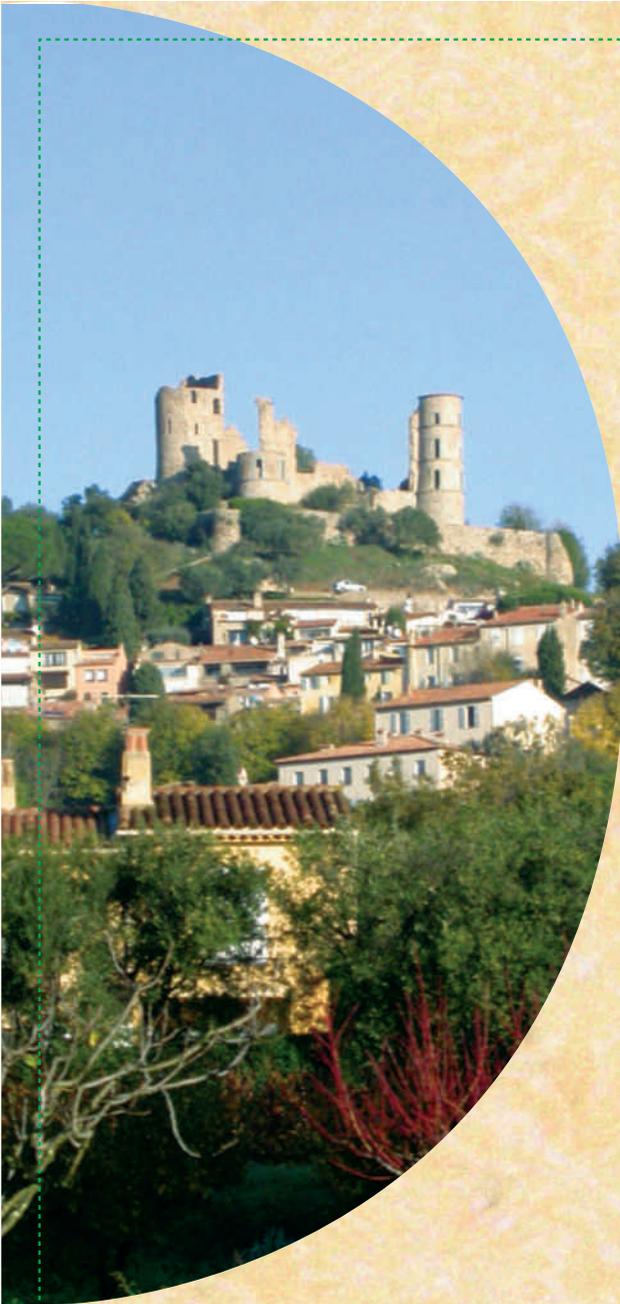
Au fil des jours : de la solidarité à la  
prévention des risques majeurs 10

Au fil des jours : la culture,  
c'est l'aventure 12

Au fil des jours : Les petits et grands  
moments de la vie grimaudoise 13

Etat-civil 14

Opposition 15



# Le mot du maire

## Au fil des saisons...

Au fil des saisons, Grimaud se transforme, grandit, évolue. La commune de jadis, rurale et parsemée de hameaux entourés de vignobles, s'est adaptée aux temps modernes, avec sa zone d'activités, sa cité lacustre, son réseau routier et ses équipements nombreux et nécessaires à notre qualité de vie. Une mutation effectuée en veillant à maintenir un environnement préservé, qui contribue toujours à l'équilibre de notre commune.

Depuis le début du mandat que vous nous avez confié, en 2008, à une large majorité, nous avons tenu nos engagements et tenté d'être fidèles au programme pour lequel vous nous avez élus.

Ainsi, la priorité que nous avons affichée il y a quatre ans, à savoir la création de logements pour les Grimaudois, se concrétise. La première pierre des résidences du Vallon des Fées et de la Garde, à l'entrée du village, a été posée en décembre ; des logements nouveaux ont pu être attribués aux Méjanas et à la Treille ; un peu partout dans la commune, des logements sont réhabilités par la municipalité et ensuite loués à des familles en quête de toit. Les services publics se renforcent, avec, après l'école des Blaquières, la nouvelle salle de sport. La gendarmerie aura bientôt comme voisin le centre de secours des sapeurs-pompiers. La Poste, au village, sera dotée d'un distributeur de billets. L'aménagement du littoral ou encore les projets de ronds-points complèteront dans les mois et les années qui viennent cette volonté de doter Grimaud de structures performantes, modernes, au service de tous et de l'intérêt général.

Ces actions que nous menons avec les élus du conseil municipal se font grâce à une gestion saine et rigoureuse. Malgré un contexte économique difficile, la commune poursuit ses investissements, non seulement pour offrir aux Grimaudois les services les meilleurs

pour leur vie quotidienne, mais aussi pour permettre aux entreprises locales de travailler, et ainsi de générer de l'activité et de l'emploi.

Les efforts que nous déployons par exemple pour faire rayonner Grimaud dans le golfe, le Var et toute la région, à travers nos manifestations culturelles, notamment les Grimaldines, concourent au développement économique de la ville. Cette notoriété draine des milliers de visiteurs, heureux de trouver ici un riche patrimoine, multi-séculaire ou plus récent comme Port-Grimaud. Grimaud est bien dans son temps, certes, mais reste fidèle à ses racines. Celles d'un village harmonieux, façonné par des générations de Grimaudois amoureux de leur terroir et soucieux de le préserver.

Aujourd'hui, notre objectif est de mettre en valeur notre commune sans pour autant négliger ce qui fait son charme depuis si longtemps. Un paysage magnifique, un équilibre soigneusement entretenu, une convivialité partagée entre tous, habitants du village, de la plaine, du littoral, résidents à l'année ou secondaires, visiteurs du monde entier. Un Grimaud où il fait bon vivre et où chacun, à tout âge de la vie, peut trouver les services et les équipements facilitant son existence.

C'est notre devoir d'élus. C'est le devoir du Maire que je suis, attaché à défendre Grimaud et les Grimaudois plus que tout.



Le Maire

Alain BENEDETTO

# au fil des jours...

## au fil du temps et des générations

Chacun à  
Grimaud peut  
trouver les  
moyens de  
s'épanouir

Enfant, adulte, personne âgée, handicapé, travailleur saisonnier, viticulteur, gendarme ou bien sans emploi... Chacun à Grimaud peut trouver les moyens de s'épanouir, de trouver les réponses à ses difficultés, de bâtir des projets ou de consacrer son temps de loisir à des hobbies variés.

■ **Les tout-petits** sont accueillis à la crèche du village, où, avec un encadrement dévoué et diplômé, ils font leurs premiers pas là même où, dans les ruelles voisines, des générations de Grimaudois ont appris à marcher, courir et grandir. La municipalité consacre une bonne part de son budget annuel à la petite enfance, facilitant ainsi la vie des actifs et offrant aux enfants, dès le premier âge, les meilleures conditions pour bien démarrer une existence riche, souhaitons-le, de bonheurs répétés.



*Les jeunes du centre aéré au festival du livre de Mouans-Sartoux*

■ **Puis vient le temps de l'école**, et des années d'apprentissage au sein de structures idéales pour étudier. A l'école des Migraniers, qui draine les enfants du village et de son proche environnement, s'est ajoutée le groupe scolaire des Blaquières, conçu selon les normes environnementales et éducatives les plus performantes, idéalement situé au cœur de la plaine, bien desservi par le réseau routier et de transports en commun, et toute proche du complexe sportif. Grimaud offre à ses enfants les moyens de vivre une scolarité sans difficulté, avec un budget moyen par enfant supérieur à la moyenne nationale. La rentrée 2012 a vu l'ouverture d'une classe CLIS, destinée aux enfants ayant des difficultés à suivre une scolarisation classique. Ainsi, notre commune poursuit son action d'ouverture et de solidarité au bénéfice de tous, sans distinction.

■ **Solidarité ?** Le centre de loisirs en est un bel exemple, qui permet à tous les enfants et adolescents de passer de belles vacances, lorsque les parents travaillent ou n'ont pas forcément les moyens de quitter la région. Grâce aux animateurs de cette structure municipale, les vacances sont animées, riches de découvertes et de rencontres, prolongées aussi, pendant l'année, par des sorties, des spectacles ou des concerts pour les plus grands. A Grimaud, les enfants du centre de loisirs gagnent même des concours, faisant preuve d'un véritable talent de créateur en herbe !



*Inauguration du Dojo des Blaquières*

■ **Les adultes aussi** ont de quoi faire à Grimaud : le temps des loisirs permet à chacun d'oublier le stress du travail, et de partager les moments de détente en pratiquant un sport, une passion ou un hobby que la commune permet de suivre dans les meilleures conditions.

En septembre, l'inauguration du nouvel espace des Blaquières, avec sa salle d'arts martiaux, de musculation, de danse et d'expression corporelle a permis de constater que les pratiquants sont de plus en plus nombreux à se rendre chaque jour sur ce pôle sportif, un des plus performants du golfe.

Football, rugby, basket, tennis, et maintenant karaté, judo, aikido, remise en forme, etc. : il est presque impossible désormais de ne pas trouver le sport ou l'activité pour chacun des

membres d'une famille. A ces équipements municipaux modernes, utilisés par des associations pratiquant des tarifs très modérés, s'ajoutent aussi les sites privés, comme les centres d'équitation, le karting, les sports nautiques en bord de mer. Sans oublier les pistes cyclables...



*Festival Grimaud se met en scène*

■ **Pour celles et ceux que le sport rebute ou ennuie**, Grimaud propose d'autres activités. Les associations de loisir ou destinées aux aînés permettent à tous de ne pas rester isolé et de trouver un panel très large d'occupations dans des locaux mis gracieusement à disposition par la municipalité. On peut citer la bibliothèque pour tous, ou encore l'Escandihado, qui, fidèle au poste, maintient les traditions.

# au fil des jours... quand Grimaud rime avec solidarité...

Même si notre commune et notre région peuvent sembler privilégiées, derrière la vitrine se cachent les difficultés que chacun d'entre nous peut rencontrer au quotidien



Le traditionnel repas des anciens offert par le CCAS

■ **Problèmes de logement, de travail, revenus en chute libre, maladie, handicap...** Face à cela, la municipalité ne reste pas inactive, et, au contraire, agit au quotidien pour accomplir un devoir de solidarité et aider les personnes en souffrance.

Cela passe en premier lieu par les actions du centre communal d'action sociale qui, à travers ses aides financières et matérielles, le personnel mis à disposition chez les personnes âgées ou malades, ou bien encore les multiples interventions pour dénouer les situations les plus délicates, ne laisse personne au bord du chemin.

L'aide sociale, ce sont aussi des moments plus gais, comme le repas de fin d'année offert aux anciens de la commune, ou de beaux gestes de solidarité, comme le soutien aux Restaurants du cœur, dont le local du golfe se trouve à Grimaud, mis à disposition par la municipalité.

Ce sont aussi les projets, tel que le pôle de ressources dédié aux personnes handicapées, qui doit permettre dans les années qui viennent d'accueillir plusieurs dizaines de pensionnaires dans un centre conçu pour faciliter l'insertion de ces adultes en difficulté. Situé dans l'ancienne école de Saint-Pons, ce pôle abritera des structures adaptées et permettra, à certains d'entre eux d'avoir un vrai métier, comme travailler la vigne.

# au fil des jours... de la solidarité à la réalité...

Vivre en harmonie dans sa commune,  
ce n'est pas simplement y travailler,  
y élever ses enfants, y consacrer ses loisirs.



■ **C'est aussi y avoir un toit, un vrai.** Une habitation saine, au loyer peu élevé ou avec un crédit abordable. Un logement décent, suffisamment grand pour s'y sentir bien, en famille.

Trop de personnes vivent encore dans des conditions déplorables dans notre région, ou bien effectuent chaque jour plusieurs dizaines de kilomètres pour aller travailler, au mépris de leur santé et de leur équilibre.

La solidarité, c'est aussi pouvoir répondre à la crise du logement, en lançant des projets concrets. À Grimaud, la création de logements est une priorité et, depuis quatre ans, tous les efforts des élus du conseil municipal sont tendus vers cet objectif.

Il y a le parc existant, avec des logements répartis dans la commune, certains gérés par la Segrim, attribués à des actifs travaillant sur place.

Il y a les projets privés, pour lesquels la municipalité demande, à chaque fois, la réalisation d'un pourcentage de logements abordables destinés aux actifs à revenus modestes. On peut citer parmi les dernières réalisations de ce type les Méjanes ou les Treilles.

Il y a aussi les projets réalisés en partenariat avec des spécialistes de l'habitat, comme Var Habitat, qui réalise pour le compte de la commune les résidences du Vallon des Fées et de La Garde, au quartier Saint-Roch, au pied du village.



*Chantier des logements du Vallon des fées et de La Garde*

Là, dans un site en terrasse relié au centre ville par un sentier piétonnier, 60 logements vont voir le jour, offrant ainsi à des familles de nouvelles possibilités d'habiter Grimaud, dans un site privilégié, avec tout le confort moderne. La première pierre a été posée en décembre : d'ici un an, les bâtiments seront en voie d'achèvement.

Ainsi, l'objectif de loger les habitants permanents sera encore une fois en passe d'être atteint. En plus, la proximité de ces résidences avec le village va lui donner un dynamisme supplémentaire, permettant aux commerces de tourner à l'année.

■ **Cette dynamique économique se retrouve dans la zone d'activités du Grand Pont.** Le tissu d'entreprises qui s'y trouve génère de l'emploi, de la richesse et donne à Grimaud une image fondée de commune active. La municipalité entretient régulièrement les lieux et poursuit les travaux de réhabilitation des réseaux et de la voirie, notamment du



*Première pierre au Vallon des Fées et de La Garde*

chemin du Peyrat. Cette année encore, plusieurs secteurs seront ainsi rénovés, offrant aux entreprises le cadre adapté pour se développer et prospérer. C'est une volonté des élus que de donner ce coup de pouce nécessaire, au moment où la crise économique touche tant de sociétés.

A ce titre, le projet d'éco campus doit permettre, dans les années qui viennent, de faire monter d'un cran la notoriété de ce parc d'activités, en y attirant de jeunes diplômés, des étudiants et des entreprises tournées vers les métiers de demain, notamment les activités de services utilisant les nouvelles technologies respectueuses de l'environnement, tout cela conçu dans une perspective affirmée de développement durable. Les premiers contacts pour la réalisation de ce projet sont positifs et, dans le futur, Grimaud sera en pointe grâce à ce site performant.



*Les travaux de réhabilitation de la place Vieille*

■ **Les investissements réalisés par la municipalité au profit des commerces de proximité et des entreprises locales** se retrouvent dans tous les équipements ou aménagements déjà réalisés, par exemple le long de la route Nationale et dans plusieurs lieux du village.

On peut évoquer les travaux de réalisation de l'ascenseur, ceux réalisés sur la place Vieille, qui vont embellir cet espace tant prisé des Grimaudois et des visiteurs et des boulistes. Un plus pour les commerces de proximité et pour le cadre de vie en général dans le village ancien.

Ces aménagements devraient être complétés dans les mois qui viennent par l'installation d'un distributeur de billets à La Poste. Tout cela participe de cette dynamique témoignant d'un élan impulsé par l'équipe municipale au profit de tous.

■ **Un élan que la création d'un nouveau centre de secours intercommunal**, destiné à abriter les sapeurs-



*Le dispositif de vidéo surveillance à la police municipale*

pompiers de Cogolin-La Mole-Grimaud, doit pérenniser dans les deux années qui viennent. En mettant un terrain à disposition du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), à côté de la caserne de gendarmerie, la municipalité a voulu ainsi garder dans le chef lieu de canton des services essentiels à la vie quotidienne des administrés. Avec la trésorerie au village, le centre de tri postal dans la zone d'activités, voilà un nouveau pôle de sécurité qui va se constituer très bientôt.

■ **La sécurité, justement, les élus y sont particulièrement attentifs**, puisque la vidéo-surveillance est désormais installée dans la commune. Destinée à prévenir des actes d'incivilité et de la délinquance, cette vidéo surveillance s'inscrit dans la démarche menée au quotidien pour faire de Grimaud une commune sûre. Ainsi, en liaison avec la gendarmerie nationale, la police municipale patrouille en permanence et, l'été, est renforcée pour être sur le terrain, au service des citoyens.

# au fil des jours...

## de la sécurité à la prévention des risques majeurs

Grimaud est un territoire à risque  
et nos anciens le savent bien.



Les travaux d'aménagement des ruisseaux : ici le Saint-Pierre

■ **Les inondations survenues ces dernières années, et encore récemment en décembre dernier**, ont mis en exergue la nécessité d'en faire encore plus pour parer aux risques majeurs dans la commune. Grimaud est un territoire à risque et nos anciens le savent bien. Pendant la seconde moitié du vingtième siècle, les constructions et aménagements ont perturbé l'équilibre naturel des choses : l'écoulement des eaux de ruissellement, par exemple, n'est plus aussi simple qu'avant. Entre les chemins en terre devenus routes goudronnées, les remblais effectués par des particuliers ou autour d'entrepôts, les constructions au fond du golfe ou dans la plaine, ou bien l'entretien des ruisseaux tombé en désuétude dans les propriétés privées, la situation est complexe.

Pour limiter les risques, la municipalité a depuis de nombreuses années engagé d'importants programmes d'entretien et de réhabilitations des ruisseaux. Cela n'est pas encore suffisant. Comme l'ont répété le maire et le préfet du Var, à l'occasion d'une réunion bilan en décembre, il va maintenant falloir agir directement dans les zones à risque où trop d'aménagements ont été faits en dépit du bon sens. Le travail est vaste, mais à ce prix que les risques seront réduits. Sans cela, les dangers perdureront, surtout face au dérèglement climatique qui provoque de plus en plus des précipitations importantes en automne et au printemps.

■ **Les eaux, ce sont aussi les eaux usées, traitées par la station d'épuration.** Avec, là encore, la volonté de la commune d'avoir une station aux normes, pour continuer à bénéficier d'analyses d'eau positives sur les plages, comme cela est le cas depuis de nombreuses années – en veillant en permanence à éviter les dysfonctionnements de la station. Plus largement, des travaux et des études complémentaires vont être lancés. Parallèlement, la commune travaille à l'aménagement de mini stations dans les zones éloignées du réseau d'assainissement, par exemple dans les hameaux.

La protection et la mise en valeur de l'environnement sont désormais une priorité dans toute l'Europe : c'est le cas aussi à Grimaud depuis longtemps.

Le service municipal de l'environnement agit ainsi chaque jour protéger le territoire de la commune. Cela peut se traduire par des interventions importantes dans les zones forestières par exemple ; c'est aussi le sens de la campagne menée contre l'affichage sauvage.

■ **C'est également, et plus largement, l'esprit qui habite le projet de mise en valeur du littoral** qui doit permettre de réaliser de Port-Grimaud à Sainte-Maxime un sentier littoral accessible à tous, mettant en valeur la beauté de notre rivage, restaurant son environnement, mettant fin à l'érosion du bord de mer, et facilitant, en les régulant, les transports maritimes et les activités nautiques.

L'environnement est sans doute l'atout majeur de Grimaud, à une époque où les touristes venus du monde entier recherchent des lieux où la nature est préservée. Derrière ce littoral souvent saturé, les vignobles de Grimaud offrent aux visiteurs l'image d'un territoire exceptionnel, que des familles d'agriculteurs grimaudois ont su façonner au fil du temps. Nos domaines et la cave coopérative sont le plus bel exemple de l'équilibre de notre commune : des sites magnifiques, des

emplois à la clef, une notoriété reconnue de nos vins et des paysans qui connaissent sur le bout des doigts leur territoire.

■ **C'est avec eux, notamment, que nous élaborons notre plan local d'urbanisme,** destiné en particulier à maintenir cet équilibre, tout en tenant compte à la fois des impératifs liés aux lois relatives à l'environnement, à la protection du littoral et à la prévention des risques majeurs, et des nécessités de développer, sans l'abîmer, notre commune.

### La communauté de communes voit le jour

*La création de la communauté de communes du golfe de Saint-Tropez est enfin une réalité. A Grimaud, cette communauté a été approuvée par le conseil municipal, avec cependant quelques interrogations sur son fonctionnement. Les aspects financiers ne sont pas totalement maîtrisés, la mutualisation des moyens n'est pas encore très claire, et peut-être a-t-il manqué une étude prospective pour répondre à ces questions. Les compétences devraient également peut-être être élargies au sport par exemple, pour mettre en commun les équipements. En revanche, la création d'un comité des maires est positive : elle sera une sorte de filtre pour étudier les projets qui ne rentrent pas pour l'instant dans les projets de la communauté de communes.*

*Les élus du conseil municipal sont donc favorables à cette communauté mais resteront prudents et vigilants quant à son fonctionnement et son évolution. La commune aura 4 représentants (dont le maire) au sein du conseil communautaire.*

# au fil des jours... la culture c'est l'aventure !

■ **Les Grimaldines ont dix ans**, et sans doute cet événement, devenu incontournable dans le golfe, a-t-il permis de donner à notre commune une notoriété supplémentaire, porteuse de retombées économiques très importantes pour nos commerces locaux.

Cela démontre que la culture et les animations participent au développement de la cité, touchant en fait à tous les domaines : offre de loisir pour chacun, clients supplémentaires pour les restaurants, projecteurs médiatiques pour la ville, etc.

A ce titre, les Nuits musicales ou le festival de théâtre complètent un panel de spectacles de très haut niveau, grâce au travail de programmation effectué par les élus et les professionnels concernés.

C'est pourquoi, en plus de ces manifestations, la municipalité pousse à l'engagement culturel dans tous les sens. Expositions d'art contemporain, mise en valeur du patrimoine, concerts, spectacles, journées à thème, accueil des manifestations d'associations ou de grands événements, comme le festival Harley-Davidson : tout au long de l'année, chaque concitoyen peut trouver l'offre culturelle qui lui convient, à des tarifs très abordables, voire même gratuits.

C'est dans cet esprit que la municipalité travaille ardemment à la création d'un centre culturel dit du Killal, destiné à accueillir

Musique, théâtre,  
expositions...  
la municipalité favorise  
l'engagement culturel  
dans tous les sens.

dans le centre du village des artistes en résidence et à proposer en permanence des expositions et des manifestations à vocation culturelle. Ce n'est pas un dossier facile, mais sa réalisation permettrait non seulement de faire vivre encore plus le village, mais aussi d'offrir aux Grimaudois des expos de très haut niveau en permanence.

Toutes ces réalisations ont été faites sans augmenter les impôts : c'est un fait à souligner, témoignant à la fois d'une bonne santé financière, d'une gestion rigoureuse et, aussi, de la volonté des élus de maintenir les taux d'imposition à un niveau raisonnable, parmi les plus bas du département.



Grimaldines - Grand N'Dole

# au fil des jours...

## Les petits et grands moments de la vie grimaudoise



Soirée de l'Avent  
de Grimaud Europe



Remise des prix au trophée du golf



15 août - Rond Point de la Libération



Anchoïade des plaisanciers, Port public

# Etat civil

## ■ Sont arrivés parmi nous

CANCELA Kessy	21/05/2012
DE OLIVEIRA Arthur Théo Mauro	21/05/2012
DETRAMASURE Jade Denise	01/06/2012
FONTANIEVERGNAUD Milan Dominique Julien	18/06/2012
DHO Matéo Patrick Claude	20/06/2012
JACQUOT Flora	23/06/2012
BEN AHMED ROLAND Rahmi Salim Anis	06/07/2012
HERNANDEZKim	06/07/2012
BRICCO Sathyne Priscille	08/07/2012
COVACI Amélie.Giulia	15/07/2012
MARINO Ana-Nicole	22/07/2012
LE SAGERE Joey Rémi Didier	25/07/2012
GUILLOTEAU Timéo Artur	19/08/2012
MARION Julek Stanislas Jean-Michel	09/09/2012
NAGARA Louay Liham Amor	19/09/2012
LECOEUR Camron	26/09/2012
DESCARPENTRIES Ilios Ben Hammoud	27/09/2012
ZGARDA Daniel Bartek	29/09/2012
OUERTANI Salma	08/10/2012
BROWN Diane Ambre	27/10/2012
BAZERQUE Cristiano Armando	29/10/2012
BISCOT Bianca Christine Catherine	31/10/2012
ADRIAENSSENS Nathanaël Stanislas Louis	26/11/2012
ABBES Noursene	29/11/2012
BRAVAIS Lily Sylvie Evelyne	03/12/2012
DI LORENZO Lana Joe	07/12/2012

## ■ Nous ont quittés

POIRAT Pierre Christian Jean	01/05/2012
PATRICOLA Joséphine	06/05/2012
QUIN Andrée Louise	14/05/2012
DODÉ Nicole Jeanne Louise	18/05/2012
SIMON Mariejrinité	19/05/2012
DUTAN Maria Victorine,Marie,Joséphine	24/05/2012
SAUVET François Guy Roger	31/05/2012
LOTHIE Robert	01/06/2012
GINIBRE Yvonne Marcelle	19/06/2012
CASSAT Bernard Joseph Pierre	21/06/2012
JOSLIN Richard Dennis	22/06/2012
BACHMANN Editha Anna	22/06/2012
RiSTORTO Madeleine Martine Jeanne	23/06/2012
TAMALET Jacqueline Marthe	21/07/2012
BELONNY Marcel René	27/07/2012
AZOULAY Efiame Djourar	30/07/2012
FARIN Daniel Alain	30/07/2012
GUICHETEAU Maurice Aristide	03/08/2012
LIÉTAERT Léon Lucien	08/08/2012
FLANDROIS Fabrice Claude Antoine	10/08/2012

## ■ Se sont unis

BOULKENAFET Farid & LABHINI Nadia	11/05/2012
SWEENEY David Nigel & FLEMING Sara-Jane	18/05/2012
DORMANT Pierre Marcel Bernard & GEYELIN Clémentine Lucie Cécile	19/05/2012
GUEGAIN Hubert Vincent Jean & COCHETEUX Capucine Caroline	25/05/2012
NADAL François & JACQUEL Nadine	26/05/2012
JEANNE Pierre Patrice Jérôme & CIURLIONYTÉ Renata	26/05/2012
MUDDIMAN John Frederick & SMITH Kathleen Hayley	02/06/2012
OSWALT François Louis Paul & FRONT Carole Julia Suzanne	12/06/2012
DELORY Christian Henri Jacques & GAGGIOLI Nathalie	15/06/2012
ALLONGUE Alain René Robert & SOW Yama	18/06/2012
COZON Guillaume Bruno Marie & LUFTMAN Sarah Marie	21/06/2012
BOUCHEROTCédric & KIM Putpisey	23/06/2012
CORMICAN Fergal Patrick & VAUCHERET Marie Elodie	23/06/2012
ROUDEAU Guillaume Maxime & RICHARD Sabrina	23/06/2012
CAVALIN Xavier Jean-Paul & LEMOINE Barbara Carole Sandra	25/06/2012
FAUCHET Pierre Michel & COSSON Corinne Yvonne Marie	30/06/2012
ESTEVEZ DIAS Manuel Antonio & AMIOT Deborah Mauricette Danielle	30/06/2012
WILLIAMS-GOBEAUX Frédéric Pierre & de FILIPPIS Selene Eleonora	12/07/2012
HENRI Jean-Christophe Christian & GOGLIO Céline	14/07/2012
AKREMI Gabriel & HOULBREQUE Céline Denise Marguerite	21/07/2012
BOURCET Jean-Jocelyn Frédéric & FOUCAUD Axelle Maina Virginie	01/09/2012
ESTILL Michael Robert & BENEDICT Vanessa Anaïs	01/09/2012
BALLARINI Jean Baptiste & PÉSENTI Marlène Marcelle Yolande	08/09/2012
THIEMANN Michael & LEUGNER Birgit	08/09/2012
COUTLINO Dimitri Maximilien Sabas Photy & VAYSSE Laetitia Marie Yvette	15/09/2012
MARCELLINO Eric Gabriel Lucien & GIACOMELLO Sylvie Josette Héléne	15/09/2012
DUTERTRE Reynald Marcel Georges & CHICHIA Mounia	18/09/2012
TASSI Florian Richard & DHORNE Diane Olivia Jane	29/09/2012
BAZERQUE Fabien Benoit & VINCI Lucia Antoinette	09/10/2012
KIPRAN Andriy & BILINSKA Liliya Stepanivna	12/10/2012
CARLUCCI Angelo & ROUSSEAUX Mégane Kimburley Maëva Danièle	13/10/2012
GEREZ Olivier Frédéric & MAUNAND Nathalie Michèle	20/10/2012
FALIES Jean-Pierre & CRUCEANU Elena	24/11/2012

MONTANARO Yvette Célestine Eléonore	21/08/2012
SCHÖLLER Gunter	27/08/2012
AÏVAZIAN Jean-Jacques	29/08/2012
BIANCOTTO Marcel	12/09/2012
GANTELET Johane Sébastien Kamel	15/09/2012
HILLIER Peter James	18/09/2012
BABÉE Alain Yves François	28/09/2012
ALLART Francine Jeanne	12/10/2012
PASCAL Josette Antoinette	23/10/2012
BECQUET Marguerite Eugénie Zélie	11/11/2012
MOUJAHED Mohamed	13/11/2012
ZGARDA Daniel Bartek	14/11/2012
DAYNES Louis Maxime	25/11/2012
FASOLO Maria-Pia	30/11/2012
GAUYACQ Christiane Louise	02/12/2012
MARIANI Joseph Marie Auguste	07/12/2012
PASSOT Paulette Andrée	07/12/2012
HOUPLINE Yvette Marie Fernande	18/12/2012
MALANCA Léa	19/12/2012

# Opposition

Dans le respect et l'application de la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, cette tribune est ouverte aux élus de l'opposition dont les propos n'engagent que la responsabilité et la conviction de leurs auteurs.

Quoi de nouveau à l'horizon 2013 ? Démocratie, transparence et droit à l'information !

1°) Le terme de démocratie peut servir à qualifier le fonctionnement de tout corps ou organisation sociale (organisme public ou privé, associations, entreprise), le plus souvent par le biais du qualificatif de démocratique. Cela signifie alors généralement que ce fonctionnement repose sur l'égalité des membres du groupe, sur des procédures de délibérations, ou encore de votes et/ou d'élections. Ce devrait être le cas dans le cadre du fonctionnement d'une municipalité.

Nous ne pouvons malheureusement pas dire que cette pratique soit appliquée par Monsieur le Maire à Grimaud.

En effet, à l'occasion du vote sur les modifications à apporter au Plan Local d'Urbanisme (PLU), sujet très sensible, après le report de la délibération en Conseil Municipal du 26 octobre dernier à la demande de certains membres de la majorité qui estimaient ne pas avoir été assez informés tout comme nous, la délibération a été représentée au Conseil suivant du 20 décembre après que Monsieur le Maire et l'Avocat Conseil de la ville se soient réunis avec les membres de la majorité.

Nous avons donc été exclus de cette information et nous trouvons cette attitude insupportable. Nous ne serions donc que des Élus de « pacotille » incapables d'une réflexion dans le cadre d'une concertation avec Monsieur le Maire.

Ce mépris est intolérable en démocratie.

2°) La transparence a comme condition préalable la possibilité d'accéder aux éléments de gestion des acteurs de l'entreprise ou de l'institution. L'obligation de rendre compte peut en être une condition. Cette obligation peut être définie comme l'« aptitude à rendre compte des décisions et activités auprès des organismes, autorités administratives, autorités légales et, au sens large, auprès des parties intéressées ».

Là encore, faut-il rappeler les absences de Monsieur le Maire concernant le permis de construire accordé à Monsieur Joyandet (permis accordé sans consultation de la commission d'urbanisme), son volte face dans le supplément d'honoraires qui devait être accordé à l'architecte du Groupe Scolaire des Blaquières et qui n'avait plus lieu d'être une fois qu'on avait menacé d'attaquer la délibération pour abus de bien social, ou bien encore nos interrogations récentes sur la gestion du rejet des eaux par la Saur avec qui nous sommes sous contrat mais qui se permet de s'autocontrôler avant que de transmettre l'information à la mairie !

3°) Le droit à l'information au sens large se réfère à la liberté d'accès aux documents administratifs lié aux concepts de participation et de transparence dans la mesure où il vise à favoriser la participation du public aux décisions politiques, et donc au concept de démocratie participative.

Dans ce domaine, enfin, en dehors des apparences qui consistent à entendre Monsieur le Maire nous répondre de manière répétitive « si vous avez besoin de quelque renseignement, les services sont à votre disposition », sachez que l'accès aux informations relève parfois du parcours du combattant car tout est « sous contrôle » par Monsieur le Maire pour la moindre demande de renseignement comme s'il s'agissait à chaque fois d'un secret d'état !

C'est vrai qu'on se pose alors des questions pour savoir ce qu'il y a donc tant à cacher.

Nous souhaitons pourtant toujours pouvoir participer au débat démocratique dans le cadre de la transparence et du droit à l'information.

Nous voulons juste être respectés en tant qu'Élus citoyens, Grimaudois, payant nos impôts sur la commune et donnant bénévolement de notre temps pour faire évoluer Grimaud dans le cadre d'une réflexion commune.

Notre Maire ne semble pas l'entendre de cette « oreille » et la prochaine entrée de Grimaud dans la communauté de communes sera encore une fois l'occasion de mesurer le fossé qu'il peut y avoir entre les paroles et les actes de notre premier magistrat : nous avons demandé à participer à cette nouvelle assemblée délibérative à raison d'un siège sur les 4 accordés à Grimaud, et nous avons posé la question à Monsieur le Maire, il nous a répondu qu'il n'avait pas encore décidé !

Gageons que nous n'aurons pas voix au chapitre.

En ces périodes difficiles suite aux intempéries qui ont encore frappées notre commune, nous avons une pensée pour celles et ceux qui ont été touchés, parfois très durement.

Nous souhaitons vivement que se mette en place une vraie réflexion sur la façon dont on peut arriver à limiter ces catastrophes.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, à tous ceux qui vous chers, nos meilleurs vœux de bonne année pour 2013.

Nous restons à votre disposition en Mairie (RV au 06 81 36 32 37) ou par Email à l'adresse suivante : « [generation.avenir@orange.fr](mailto:generation.avenir@orange.fr) »

Docteur Jean Marc ZABERN  
Monsieur Marc GIRAUD  
Maître Jean Marie Troegeler

# Soirées Musicales de Grimaud 2013

Sous la présidence d'honneur J'ALAIN BENEDETTO, Maire de GRIMAUD

à vos agendas!

**Dimanche 17 février à 18 h**  
Eglise Saint-Michel

**Quatuor « HERMARQUE »**  
Stéphane BULLIERE et Marie-Cécile VERSCHOORE violons  
Guillaume DATO alto, Eric COURREDES violoncelle  
et Philippe DEPETRIS alto

**« DE VERDI à ROSSINI »**  
« Concerto pour le anniversaire de la naissance de Verdi »  
« Quatuor en mi mineur de Verdi, quatuors avec flûte en sol majeur, la majeur, si bémol majeur et ré majeur de Rossini »



**Vendredi 19 avril à 21 h**  
Eglise Saint-Michel

**« SOLISTES de MONTE-CARLO »**  
Jean-Louis DEDIEU, clarinette et direction  
Philippe FAVERGEAUD et Frédéric GHEORGHIU, violons  
Sophia SPIRBY, alto et Jacques PERDINI, violoncelle  
« MOZART, WEBER, DU CLASSICISME AU ROMANTISME »  
Quintettes avec clarinette de Mozart et Weber



**Vendredi 25 mai à 21 h**  
Chapelle des Pénitents

**Solenne PAÏDASSI** violon  
ET son duo avec le violoncelle de Paris 2012  
**Laurent WAGSCHAL** alto

« EUROPE MUSICALE AUTOUR D'UN VIOLON »  
Œuvres de Mendelssohn, Pjotr, Szymanowski, Franck



**Dimanche 20 octobre à 18 h**  
Eglise Saint-Michel

**Quatuor « ZAÏDE »**  
Charlotte JULLIARD, violon, Pauline FRITSCH, violon  
Sarah CHENAF, alto, Juliette SALMONA, violoncelle

« IMPRESSIONS DE FEMMES EN QUATUOR »  
Œuvres de Haydn, Janáček, Dvořák



**Vendredi 20 septembre à 21 h**  
Chapelle Notre-Dame de la Grâce

**Chœur du NEW COLLEGE OXFORD**  
Direction : Edward WHITTINGTON

« CONCERT DU 10<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DES SOIRÉES MUSICALES »  
Œuvres d'Allegri, Bach, Mozart, Poulenc, Barber



**Dimanche 17 mars à 18 h**  
Eglise Saint-Michel

**Ensemble « BALKANES »**  
Milena JELIAZKOVA soprano – Marie SCAGLIA mezzo  
Martine SARAZIN soprano – Milena ROUDEVA contralto

« POLYPHONIES PROFANES ET SACRÉES DE BULGARIE »



**Vendredi 14 juin 21 h**  
Chapelle des Pénitents

**Guillaume SUTRE** violon  
Premier violon du concert symphonique de Paris 2012  
de chambre avec le violoncelle de Paris 2012

**Kyung-Hee KIM SUTRE** violoncelle

« HOMMAGE AUX GRANDS MAÎTRES LIÉGEOIS, ISAYE ET HASSELMANS »  
Œuvres de Vivaldi, Bach, Schumann, Liszt, Szymanowski, JS Bach, Stravinsky, Saint-Saëns



**Dimanche 17 novembre à 18h**  
Chapelle des Pénitents

**SHANI DI LUKA** piano

« UN PIANO DE LÉGENDE, HOMMAGE À BRIGITTE ENGERER »  
Œuvres de Schumann, Grieg, Schubert



Afin de faciliter et de sécuriser la distribution du courrier et d'améliorer l'accessibilité et la qualité du service rendu aux administrés, la commune a engagé une procédure de nouvelle dénomination et numérotation des voies, comme cela se fait également dans toute la France et conformément aux directives édictées en ce sens par l'Etat.

Cette procédure a pour but d'améliorer le service postal qui vous est dû, mais aussi l'accessibilité des services de secours et de santé à votre domicile. Elle permet désormais d'identifier l'adresse de chaque administré pour lui permettre d'être rapidement localisé en cas d'urgence, par exemple lors d'une intervention des services de secours.

Les appellations des routes, voies et chemins ont donc dû être revues entièrement, afin d'éviter notamment les « doublons », avec des noms trop proches ou des numéros communs sur des rues au nom quasiment similaire.

Cette démarche a été menée avec le SIVOM du Pays des Maures, qui a procédé à la distribution des plaques de numérotation.

Ces modifications ont bien entendu entraîné quelques contraintes. Toutefois, ces aménagements sont non seulement plus logiques et rationnels, mais aussi pratiques et très utiles désormais aux postiers, pompiers, gendarmes ou agents des services d'urgence.

Pour tous ceux qui ont changé d'adresse, il est bien entendu indispensable de communiquer, à l'ensemble de vos correspondants, votre adresse complète telle que libellée sur le coupon qui vous a été remis par le SIVOM, avec votre nouvelle plaque. Les services de la mairie vous délivreront ensuite un certificat d'adressage, à transmettre aux divers opérateurs concernés, pour mise à jour de leurs fichiers.

**Nouvelle numérotation des voies**

